

Projet de règlement 1047-204

Modification du Plan d'urbanisme et la réglementation relative à l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro

Parti II : Chapitre 18

J'ai assisté à la présentation et à la consultation publique du projet ci haut mentionné. Plusieurs changements proposés semblent acceptables, d'autres raisonnables; par contre d'autres m'ont laissé perplexe et très préoccupée.

Point 18.3.3. Objectif 7.2. Page 11: Appuyer l'AMT dans son projet de doubler la capacité de la ligne Deux-Montagnes.

Actuellement, aux heures de pointe, nous sommes entassés péniblement les uns sur les autres. Il est très désagréable d'être prise comme dans un étau, sans possibilité de mouvement, pendant plus ou moins 15 minutes. Combien d'années devront nous attendre cette réalisation?

Point 18.4.1. Page 29 : Balises d'aménagement 2. Analyser la possibilité d'augmenter le stationnement à Sunnybrooke.

Augmenter la capacité de stationnement est indispensable car les autobus à s'y rendre ne sont pas nombreux et arrivent souvent en retard. Si on rate un train en dehors des heures de pointe, nous devons attendre une heure ou bien prendre notre voiture pour se rendre en ville. Une possibilité d'agrandir serait de construire en étages et de dissimuler le béton avec des plantes grimpantes et des arbres, tel que le stationnement de l'Université de Montréal sur la rue Jean Brillant. Combien d'années devront nous attendre cette réalisation?

Je souhaite ajouter que la même problématique affecte la gare Roxboro-Pierrefonds. Ma famille et moi-même (4 adultes) utilisons cette dernière depuis 17 ans et je pourrai écrire un feuilleton des nos aventures avec l'autobus 205. En conséquence, nous utilisons la voiture très souvent pour nous rendre à la gare. Par contre le train, après sa rénovation, est actuellement fiable.

Projet de règlement 1047-204

Règlement de concordance modifiant le règlement de zonage 1047 pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Section IV. Dispositions applicables à certaines zones.

Point 66.4 Stationnement dans une zone située à 500 m et moins des gares de train de banlieue Roxboro-Pierrefonds ou Sunnybrooke.

Ce point me laisse comprendre que le nouveau zonage permettrait de réduire de 25% les cases de stationnement dans les deux gares ci haut mentionnées au lieu de les augmenter. Cela me semble complètement en désaccord avec le plan d'urbanisme, point 18.4.1. Comment on peut envisager réduire l'espace de stationnement quand nous citoyens sommes aux prises tant avec le manque d'espaces que du transport en commun fiable? Aurai-je mal compris? Ce point demande plus de clarté.

Il est essentiel de faciliter la vie de travailleurs pour se rendre à leur lieu de travail. Par ailleurs il y a des parents qu'avant de prendre le train doivent conduire les enfants à la garderie. La logique me dit que ces personnes doivent aller à la gare en voiture même avec un bon système de transport en commun.

Souvent nos élus ne sont pas conscients des problèmes des gens ordinaires. Dans le cas de Pierrefonds-Roxboro ils ont un stationnement réservé tout près de leur bureau.

A ma connaissance les stationnements appartiennent à la STM et j'ose espérer que la société de transport est au courant des problèmes de stationnement des usagers et n'envisage pas du tout de céder une seule case.

Modification du Plan d'urbanisme et la réglementation relative à l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro

Parti II : Chapitre 18

Paramètres de densité

Secteurs établis, page 40 : La possibilité de construire de 1 à 10 étages dans des secteurs établis sans demander ni changement de zonage (puisque ce document devient règlement une fois accepté), ni l'avis des voisins, me paraît tout à fait à l'encontre des principes démocratiques par lesquels notre société est régie. N'importe quel citoyen peut se trouver avec un édifice de 1 à 10 étages dans sa cour arrière (cette problématique existe déjà mais à très petite échelle) sans pouvoir réagir autrement que par la violence. La bonne entente entre voisins et la sauvegarde du processus démocratique que nous connaissons jusqu'à cette date à Pierrefonds-Roxboro doit primer contre toute autre considération. (Voir article du journaliste Éric Clément, La Presse 24 mai 2007. Pierrefonds se classe 11 sur 19. Pas très reluisant du point de vue démocratique et nous "avançons" vers de plus grandes noirceurs.)

Secteurs à transformer ou à construire, page 41 : Pour ces secteurs l'avenir s'avère encore plus sombre. Le nouveau règlement permettra de construire de 1 à 16 étages sans que les citoyens ne puissent intervenir. Bâtir édifices de 16, 12 et 10 étages transforma les photos aériennes de Pierrefonds-Roxboro à tout jamais. Au lieu d'une forêt d'arbres, comme ce le cas aujourd'hui, nous aurons une forêt de gratte-ciels avec des congestions sur les routes comme au centre ville de Montréal, incluant le smog, la rage au volant, et toutes les problématiques d'une grande ville. Qui veut transformer son lieu de résidence champêtre à souhait de cette façon? Parions que ce ne sont pas les citoyens actuels de Pierrefonds-Roxboro qui souhaitent ce "développement".

Les citoyens de Pierrefonds-Roxboro ont le problème de la distance du centre ville de Montréal, ont-ils besoin d'ajouter d'autres problèmes? Quand on construit en hauteur, la seule solution au problème de transport c'est le métro.

Projet de règlement 1047-204

Règlement de concordance modifiant le règlement de zonage 1047 pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Article 116. Protection des Arbres

La politique de conserver dans la mesure du possible les arbres adultes existants est une symphonie agréable à mes oreilles. Néanmoins la réalité n'est pas si verte.

Ma cour arrière donne sur un bosquet qui compte plus de 175 arbres adultes (je les ai compté) et plusieurs arbustes et jeunes pousses. Nous l'appelons le "Boisé Brook" car il est situé sur la rue Brook. Ce joyau de verdure, encore aujourd'hui, est voué à la destruction car l'arrondissement de Pierrefonds a refusé de l'acheter à la Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys (prix approx. de vente : un million deux cent mille dollars). Le 10 novembre 2005 le bosquet a été acheté par Vertex Construction. Un plan de construction de 32 maisons est prévu sur cet emplacement unique. Il est à noter que la ville aurait pu l'acheter à moindre coût car il n'y aurait pas eu besoin d'appel d'offres ni de tous les frais reliés à ces démarches. En plus, la vente entre institutions publiques permet des accommodements raisonnables!

Maintenant je me demande, comment la ville, qui n'a pas cette somme pour préserver un espace auquel des nombreux citoyens sont si attachés peut se permettre de dépenser 3,5 millions pour construire un centre communautaire pour les personnes âgées et cela sur le terrain d'un parc public? Pourquoi ne pas utiliser une maison disponible dans le secteur comme c'est le cas pour la Maison de Jeunes (boul. des Sources) et l'adapter aux besoins de la clientèle? En plus, nous avons déjà un joli centre communautaire situé au centre de l'arrondissement.

Nos élus sont si contents du toit du nouveau centre communautaire qui sera vert! J'aimerais savoir à combien montera la facture d'un tel toit et son entretien. Si nous aurions eu un mot à dire, nous aurions pu avoir à un moindre coût et les 175 arbres du bosquet Brook et un centre communautaire logé dans une des constructions existantes dans le secteur.

Sauvez les 175 arbres du bosquet Brook et la vie animale qu'ils sustentent me semble, ainsi qu'à mes voisins, de première importance. Malheureusement, nos priorités ne sont pas celles des nos élus et nos demandes ont été rejetées. Dans un tel contexte, comment croire la lettre de l'article 116?

Je souhaite que l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro reste un espace de choix pour élever nos familles. Un lieu où les jeunes qui aiment l'aventure trouvent encore des espaces boisés où ils peuvent grimper aux arbres et se cacher, faire de découvertes et jouer selon leur imagination car les jeux organisés sur les belles pelouses sont excellents mais ne comblent pas toutes les besoins de la jeunesse. **Et les jeunes son notre avenir.**

Merci de votre attention.





elena benavides
2007-05-28 16:14

A estellebeaudry@ville.montreal.qc.ca

cc

ccc

Objet RE: RE Mémoire sur le Plan d'urbanisme pour
Pierrefonds/Roxboro

Historique :  Ce message a fait l'objet d'une réponse.

Bonjour Mme Beaudry,

Merci beaucoup de votre réponse vendredi dernier.

Veuillez trouver ci-joint, selon l'ordre de pièces jointes:

1. Le mémoire rédigé au meilleur de mes connaissances,
2. Une photo du bosquet Brook prise le 27 mai 2007 (elle explique sans aucun mot notre désarroi),
3. La page couverture exigée avec mes renseignements personnels.

Nous avons acheté notre maison sur la rue Des Arbres en 1978. Le milieu de vie est extraordinaire encore aujourd'hui. Hélas, les nouvelles pour l'avenir ne sont pas vertes. Tant les voisins que moi-même sommes fâchés et tristes de voir les changements acceptés par les responsables municipaux. Par exemple, pour moi il est inadmissible qu'on puisse ériger un édifice sur la surface gazonnée d'un parc. Le message qu'on veut nous transmettre est qu'à présent tout dépend du bon vouloir de ceux qui mènent. Rien ne résiste aux désirs des nouveaux ''bâtisseurs''.

Mes doléances sont multiples. Je n'ose pas parler à l'hôtel de Ville car je m'énerve devant le nonsense et les autorités menacent les citoyens d'expulsion au moindre écart. Les seules personnes qui peuvent faire des commentaires sont ceux qui lancent des fleurs aux élus. Pour les autres, PAS DE COMMENTAIRES SVP, seulement des questions.

Veuillez agréer, Mme Beaudry, mes sincères salutations.

Elena Benavides



mémoire 1.doc



IMG_4730.JPG



Dépot d'un mémoire.doc